



Commune de
Beaufort

REUNION D'INFORMATION DU 5 NOVEMBRE 2021

- Bilan des 17 premiers mois de mandat
- Projets en cours
- Questions diverses

Bonsoir à vous tous,

Un petit rappel : nous avons été élus le 15 MARS 2020 et mis en place le 25 MAI 2020 à la sortie de 2 mois de confinement.

Le temps de mettre en place les commissions, de prendre en main les différents dossiers à l'approche de la saison estivale n'a pas été chose facile avec notamment 2 gros sujets : La télécabine et la Clé des Cimes.

Malgré ce contexte et grâce notamment à un bel été ayant engendré une forte fréquentation (Chiffre d'Affaires du camping en hausse malgré une période d'ouverture réduite, montants de taxe de séjour en hausse) les résultats budgétaires 2020 ont été satisfaisants.

La saison d'hiver 2021 a été marquée par la non-ouverture des Remontées Mécaniques, occasionnant une perte d'une partie de la redevance due par la SEMAB, une perte de Taxe de Séjour (100 000 €) sur l'hiver. Les budgets 2021 ont été établis sans ces recettes (l'Etat n'ayant pas à ce jour confirmé leur compensation) et avec une augmentation des taux de la fiscalité locale de **2%** (initialement prévue à **5 %**)



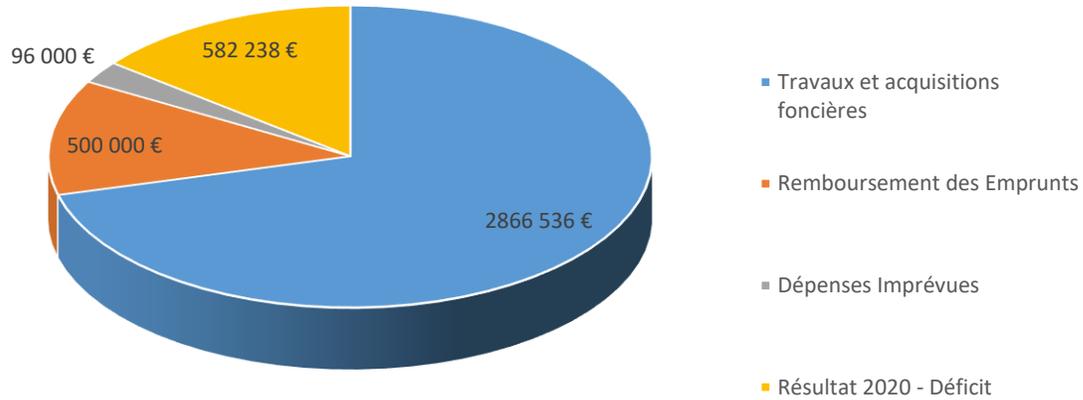
DES FETES

CONFERENCES

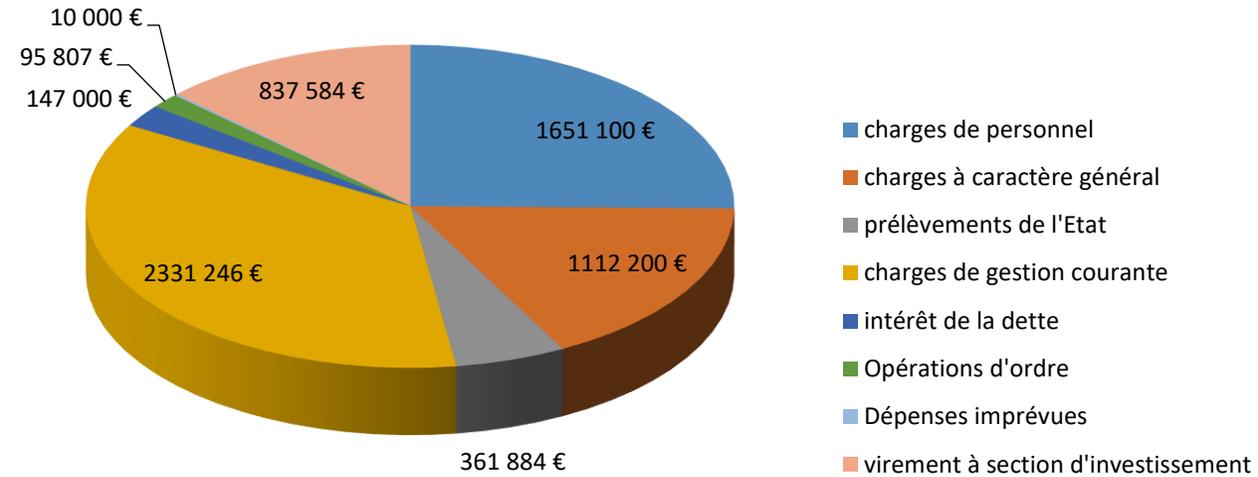
PHARM

2021 Budget Général - Dépenses d'Investissements :

4 044 774 €

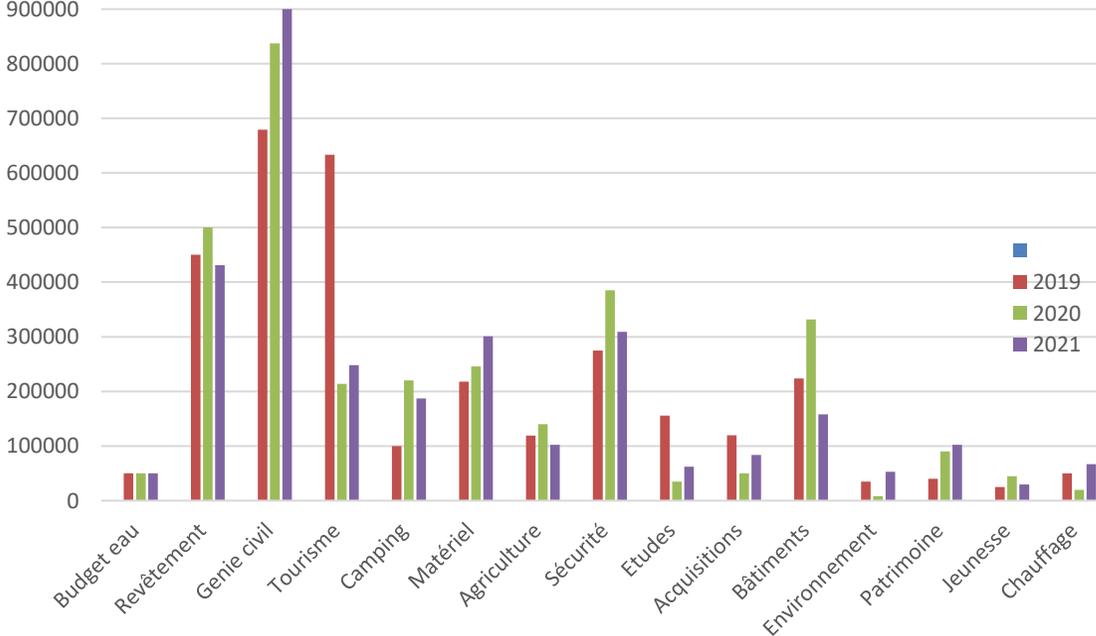


2021 Budget général - Section de fonctionnement - Dépenses

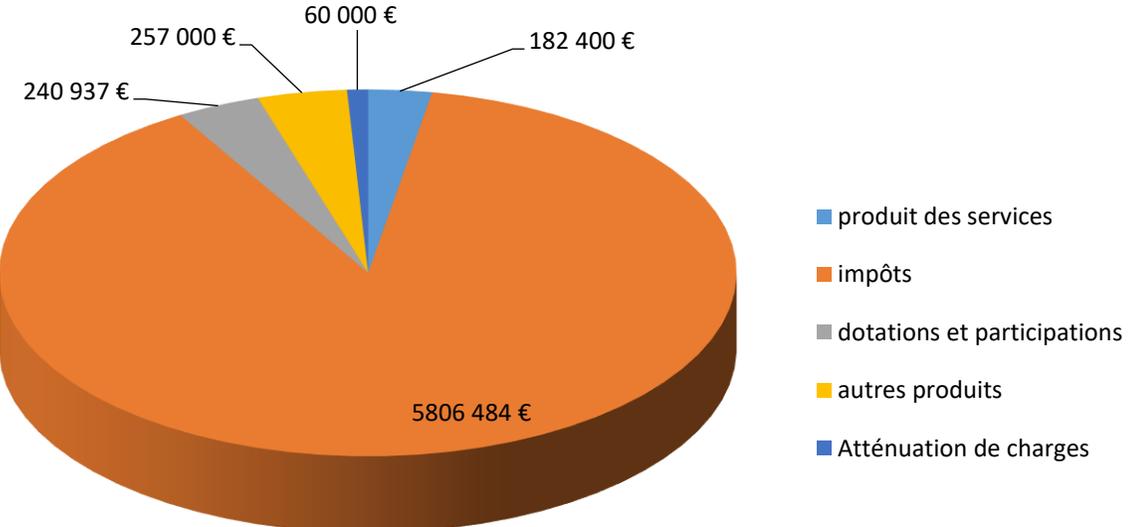


6 546 821 €

BUDGET GENERAL - INVESTISSEMENTS



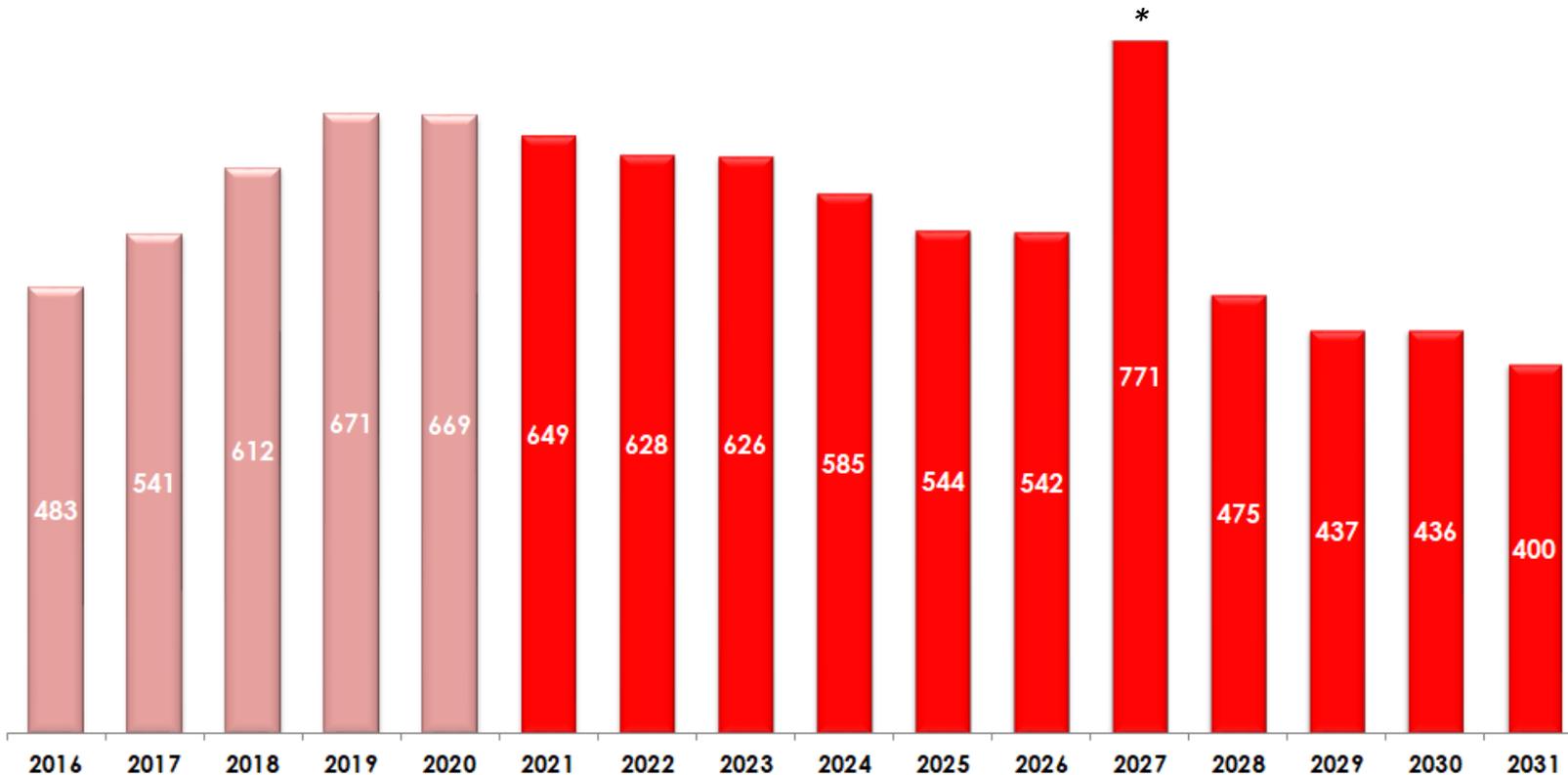
Budget général - Section de fonctionnement - Recettes



6 546 821 €

BEAUFORT– BUDGET PRINCIPAL

ANNUITÉ DE LA DETTE ACQUISE AU 1^{ER} JANVIER 2021 EN K€



*Remboursement du prêt GAIA de 350 000 € mobilisé en 2011 pour l'achat du terrain Personnettaz.



A RETENIR

Les remboursements attendus de dette présentent un profil légèrement dégressif à court terme.

Pas de dégagements majeurs attendus sur les remboursements mais une baisse progressive entre 2024 et 2026.

⇒ Nécessité de recourir à l'emprunt de manière limitée.

⇒ En 2027, impact d'un prêt avec remboursement « in fine » du capital qu'il conviendra d'anticiper (terrain Personnettaz prêt de 350K€).



Social

- Vaccination , gestion de la crise avec les professionnels de santé du Beaufortain et les employés de Mairie qui assurent la coordination et l'accueil des patients.
- ADMR: participation aux déplacements des aides à domicile.
- Suivi des logements passerelle au Belfortis avec l'OPAC.
- Projet d'une recyclerie intercommunale.
- CCAS: suivi des personnes en difficultés avec l'appui de l'assistante sociale , bourses d'étude en faveur des familles , logements des saisonniers.
- CIAS: petite enfance , personnes âgées.....
- Organisation du Repas des aînés le Vendredi 7 Janvier 2022 à la salle polyvalente de Beaufort.



Social

• Logements :

- Logements saisonniers (OPAC)
- Presbytère d'Arêches (vendu pour du logement permanent)
- La Marzellaz

Réflexions sur :

- Projets des Champs à Beaufort
- Réhabilitation des logements du bâtiment de la Pharmacie

1 Prix

	Surface du lot en m ²	Prix au mètre carré	Prix du lot
Lot numéro 1	835	65 €	54 275 €
Lot numéro 11	914	70 €	63 980 €
Lot numéro 12	1033	70 €	72 310 €
Lot numéro 13	1026	70 €	71 820 €
Nouveau numéro 14	1089	70 €	76 230 €
Total	4 897		338 615 €

2 Plan



Foncier

VENTES	ACHATS	DEMOLITIONS
Vente du Chalet Nautique de Roselend	Achat terrains des Iles pour la sécurisation	Démolition maison paroissiale
Vente de l'ancienne école de la Pierre	Achat Terrain D.Tissot au Planay pour Parkings	Maison Challier à Arêches *
Vente de la maison Simond	Achat maison Challier à Arêches *	
Vente de La trésorerie		
Vente du Presbytere *		
Vente Hôtel de la Roche *		

Une ambition touristique plus que jamais d'actualité :

« ÊTRE RECONNU DE MANIÈRE UNIQUE

EN SAVOIE-MONT-BLANC ET POUR LES
AMATEURS D'ÉMOTIONS PARTAGÉES,

COMME UN NOUVEL ESPACE
D'EXPÉRIENCES ET DE VILLÉGIATURE À LA
MONTAGNE »

... déclinée autour de 3 filières porteuses et
indissociables pour être unique

- Un tourisme **Sportif Engageant et Engagé**
- Un tourisme **Gourmand** qui prend appui sur la **Culture Montagnarde**
- Un tourisme d'**Interprétation Patrimoniale Innovant**

... et permettant de toucher de nouvelles cibles

- Des clientèles, non plus choisies par segments traditionnels, mais sur leurs motivations / leurs affinités et leur souhait de vivre des expériences spécifiques
- Des clientèles susceptibles de séjourner aussi hors vacances scolaires

Une posture pour chaque partie prenante de la destination : la condition pour conserver l'équilibre de la commune

La Mairie :

Proposer un cap, s'y tenir et entraîner tous les acteurs vers celui-ci

Garante d'une vision globale pour le tourisme sur le territoire



L'Office de Tourisme :

Renforcer la performance de la destination et la rendre plus attrayante et incontournable auprès des différents opérateurs touristiques (internes et externes)

8 missions pour les prochaines années

Les Opérateurs économiques :

Développer des événements attractifs, générant du séjour, pérennes et en lien avec les filières touristiques de la destination

Les Institutions locales :

Préparer la destination à une transition touristique harmonieuse, partagée et intégrant les 3 filières

Les Prestataires d'activités et les centres d'hébergement sociaux

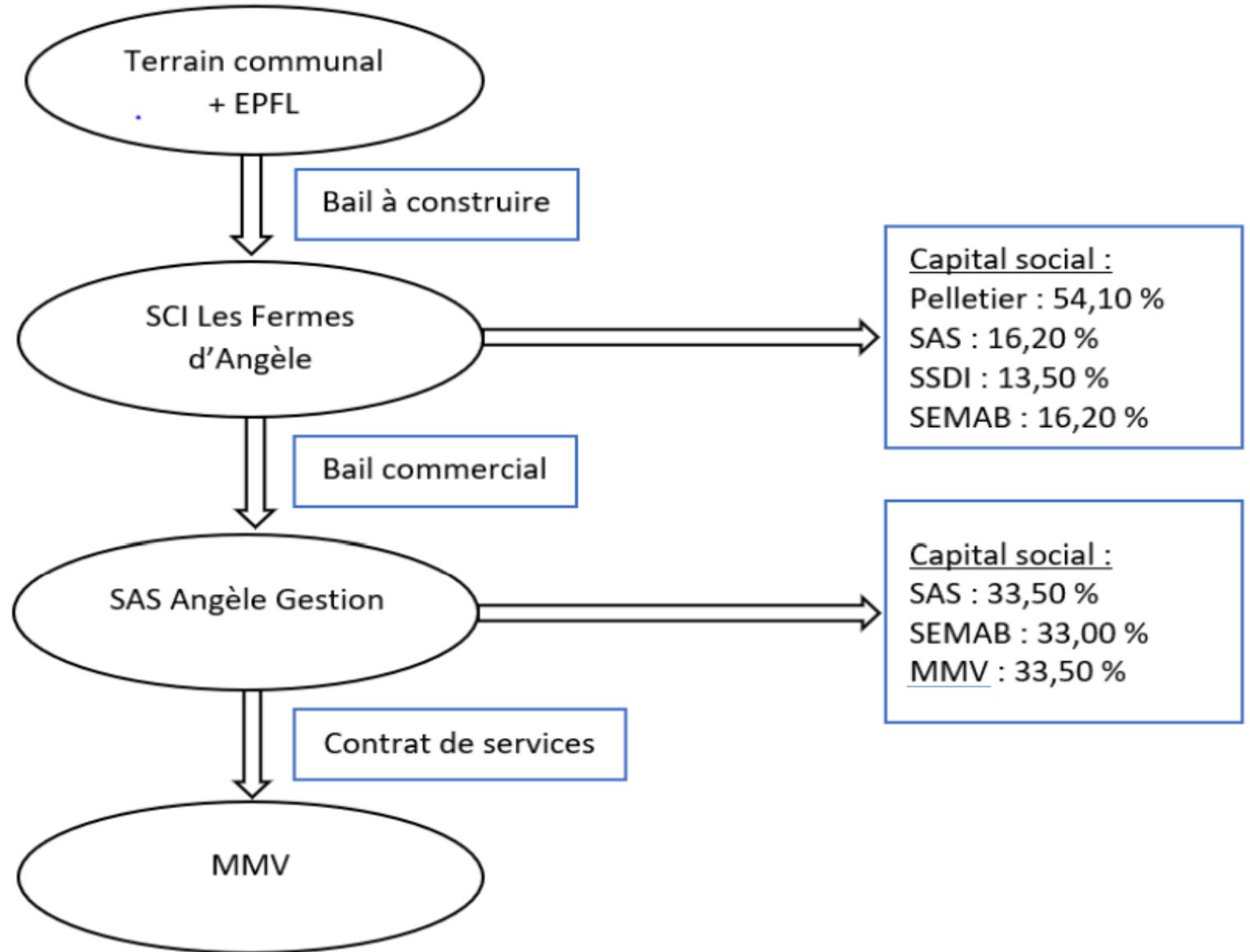
Sensibiliser le jeune public aux enjeux de demain (climat, environnement, santé, sport, alimentation...)

8 missions pour permettre à l'OT de mettre en œuvre la stratégie de destination

<p>1) Accompagner les Grands évènements (= générant du séjour et en lien avec le positionnement)</p>	<p>3) Proposer des accompagnements spécifiques et Faciliter la vie des opérateurs économiques locaux</p>	<p>5) Recentrer la politique de commercialisation</p>
<p>2) Programmer, toute l'année, des Animations festives, ouvertes aux touristes et aux habitants</p>	<p>4) Développer une nouvelle stratégie d'accueil et de conseil en séjour in situ</p>	<p>6) Privilégier une communication digitale ancrée sur les valeurs et sur les spécificités de la destination</p>

<p>7) Affiner le système d'observation pour gagner en agilité</p>	<p>8) Développer des relations étroites avec les institutionnels du tourisme national, régional et départemental</p>
--	---

Schéma juridique De la résidence de tourisme « La Clé des Cimes »



- A ce jour la SCI a décidé de vendre 30 appartements afin de pouvoir procéder au remboursement des participations financières des membres de la SCI (principalement Barrel et Pelletier) ce qui représente une superficie au sol vendue de 35% de la surface totale), les surfaces constituant les parkings et la garderie restant propriété de la commune de Beaufort.
- La recette estimée pour la commune de Beaufort est de 500 000 € et pourra être perçue selon le rythme des ventes.
- La commercialisation des appartements a démarré et est assurée par l'entreprise Barrel et Pelletier.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À ARÈCHES-BEAUFORT (73)
à partir de 156 416 €*



RÉALISEZ UN INVESTISSEMENT QUI VOUS RESSEMBLE
AU CŒUR D'UNE RÉSIDENCE 4*

Appartements équipés du T2 au T4

- la clé des cimes
- Flexibilité dans l'organisation
- Gestionaire de confiance
- Prestations de qualité

04 79 61 60 11
www.groupepelletier.fr

Commune:
Achat terrains 2 200 K€ TTC
Dont 1792 K€ TTC en EPFL

Emprunt Communal
de 1 700 K€ qui se
terminera en 2037

MMV au 1^{er} Octobre 2021 continuera l'exploitation sous mandat de gestion avec un loyer de 430K€ plus un complément de loyer de 45% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaire hébergement brut de commission externe de 1569K€. La SAS et la SEMAB auront à prendre en charge la différence de loyer.

JURIDIQUE

Propriété

Foncier : Commune - Bail emphytéotique 40 ans

Parking : Commune – Parking public géré par MMV, ouvert au public

Crèche : Commune

Résidence : SCI Les Fermes d'Angèle

Exploitation

SCI LES FERMS D'ANGELE

SAS ANGELE GESTION (Bail commercial 12 ans)
Actionnaires : 1/3 SEMAB, 1/3 MMV, 1/3 SAS DEV

MMV (contrat de prestations 12 ans renouvelable annuellement)

➤ Si exploitation inférieure à zéro, ANGELE GESTION verse équilibre à MMV

FINANCIER

Dépenses

Montant global : 18 952 K€ HT

Recettes

Vente Parking : 1 200 K€ HT
Vente Crèche : 500 K€ HT

Reste à financer 17 252 K€

EMPRUNTS

CADS : 4 167 K€
CERA : 4 167 K€
BPI France : 4 167 K€
Remboursement annuel : 813 K€

FONDS PROPRES

Capital constitutif : 10 K€
Comptes courants : 4 400 K€

- Barrel & Pelletier : 2 200 K€
- Semab : 800 K€
- SSDI : 500 K€
- SAS Développement : 900 K€

+ engagement SAS DEV apport compl. 400 K€ sur 2020 et 2021

Exploitation

LOYERS hors charge

- Année 1 à année 3 : 613 K€
- A compter de la 4^{ème} année : 813 K€

A ce loyer, s'ajoute une somme égale à 50 % du CA annuel HT d'hébergement net de commissions de commercialisation au-delà de 1 700 K€.

La télécabine du Bois Liaison Planay- Cuvy



Emprunt Total Initial: 9,6 M€
Crédit Agricole: 3,5 M€ sur 20 ans au taux fixe de 0,90 % (avec différé d'amortissement)

Caisse d'Epargne: 3,5 M€ sur 20 ans au taux fixe de 0,79 % (avec différé d'amortissement)

Caisse des dépôts et consignations: 2,6 M€ sur 25 ans au taux variable (livret A + 1,06 %)

Avant projet validé en Décembre 2018
 Toutes les **autorisations administratives** sont obtenues
 (Urbanisme, foncier, environnement).

Les entreprises retenues:

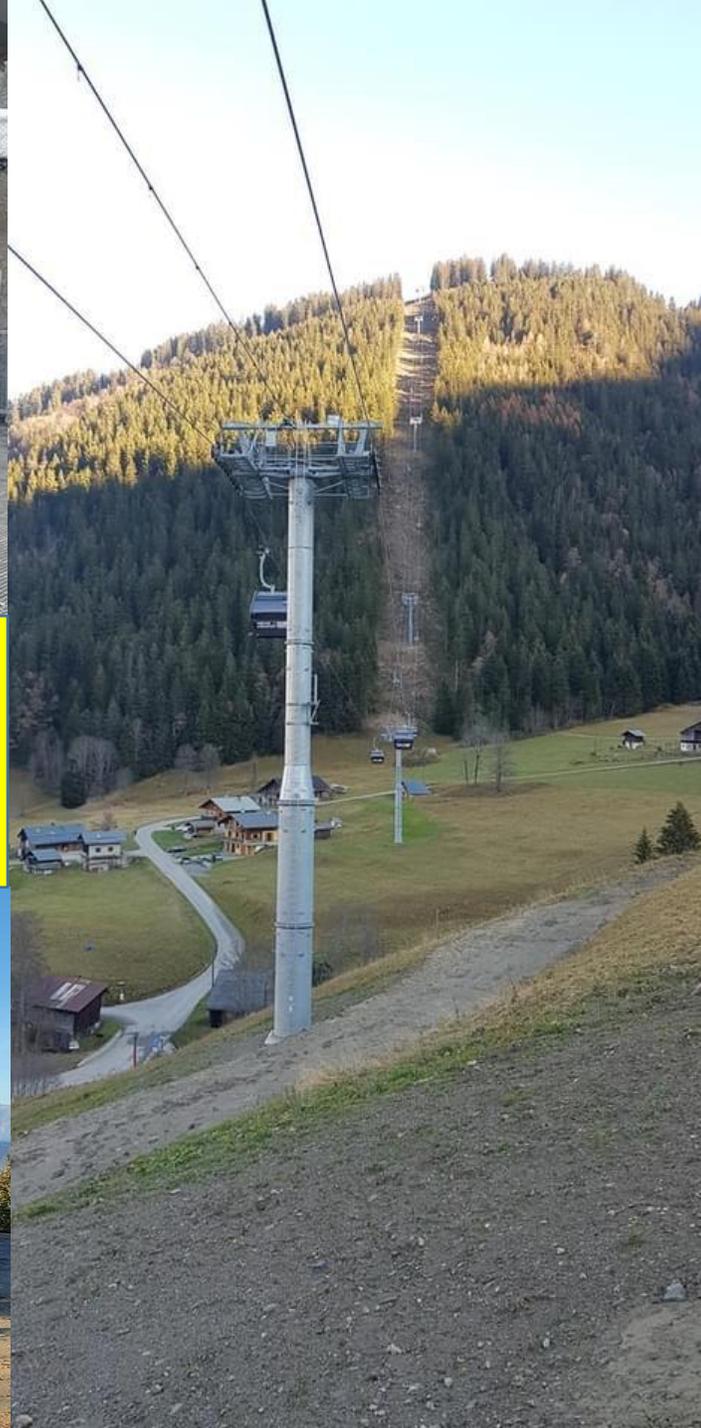
- POMA pour la construction pour un montant de **7,5 M€ HT**
- MARTOIA pour le terrassement pour un montant de **1 M€ HT**
- Autres : Foncier, défrichage , électricité , Locaux techniques **1 M€ HT**
- **Coût Total de l'opération : 9,5 M€ HT**

Planning des travaux:

- **Coupe d'emprise réalisée en automne 2019 (reste un petit volume au printemps 2020)**
- **Début des travaux de terrassement et de construction en Avril 2020)**



La Télécabine du Bois



- Situation à ce jour

Une autorisation provisoire de fonctionnement a été délivrée par le service technique des remontées mécaniques (STRMTG) en Décembre 2020 jusqu'à fin Avril 2021, et qu'il convient maintenant de renouveler cette autorisation.

Dans le secteur de la gare aval de la télécabine du bois des mouvements de terrain ont été observés depuis l'automne 2020 et font l'objet d'un suivi régulier par la réalisation de mesures (75 points sont mesurés 2 fois par mois). Ces mouvements ont généré le déplacement du P1.

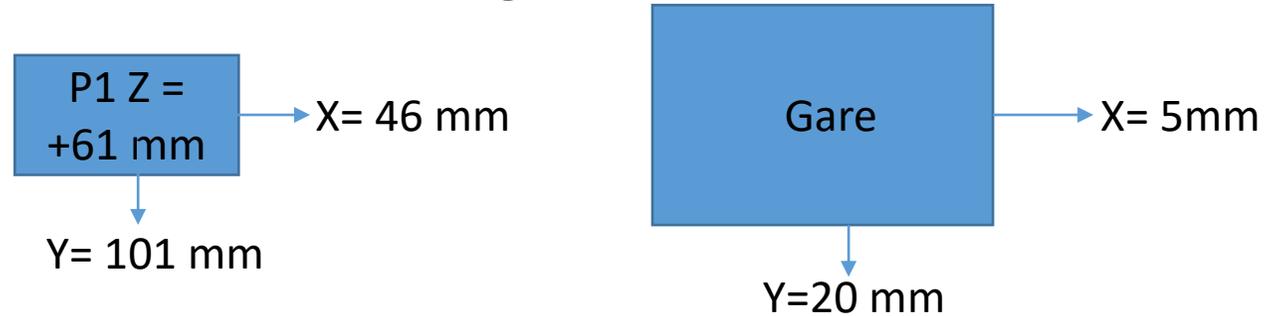
Au regard de cette situation, afin de disposer d'une expertise du phénomène dans le but de mettre en place les mesures correctives nécessaires et de définir le cas échéant les diverses responsabilités, la commune avait jugé opportun d'engager une expertise judiciaire, démarche permettant, grâce à la nomination par le tribunal administratif d'un expert agréé , de disposer d'analyses et de propositions d'intervention. Le tribunal a rejeté notre demande en estimant que la réalité des mouvements de terrain n'était pas justifiée !!!!!!! La commune n'a pas souhaité faire un recours de cette décision qui aurait pu empêcher l'ouverture de l'appareil pour X temps et a préféré trouver un accord avec les sociétés concernées.

Les derniers relevés montrent une stabilisation de la zone depuis le mois de Juin.

- Situation à date

Le déplacement du P1 de ligne par rapport à la gare ne permet plus la mise en œuvre des réglages d'entrée et sortie de gare.

Le Cuvy



Vers Départementale

On doit agir à 2 niveaux:

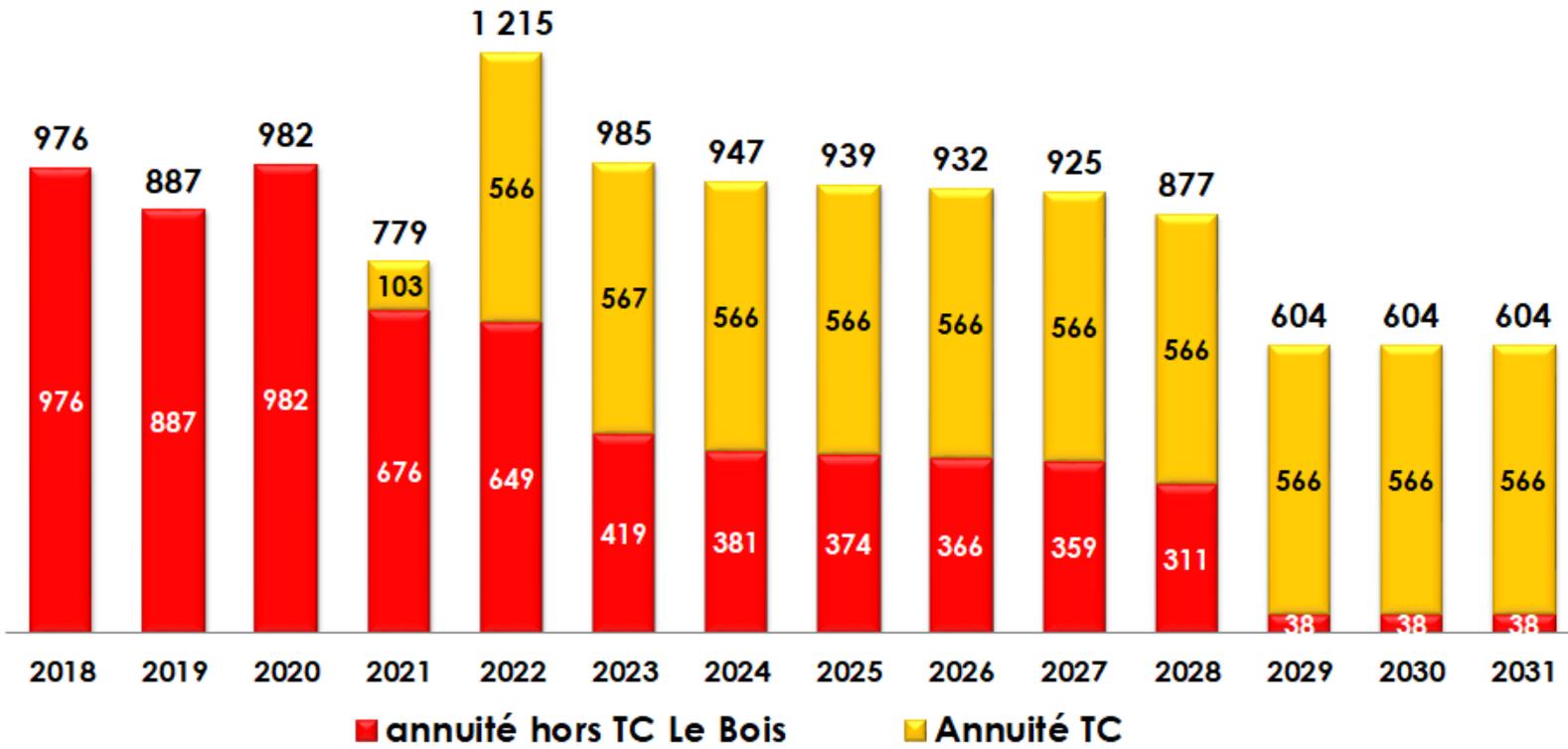
- La société Sage ingénierie mène des investigations complémentaires pour préciser la compréhension et l'ampleur du glissement de terrain qui affecte la zone (Coût de 31995 € HT)
- Sage indique qu'il faut prendre encore au moins 8 à 9 mois de recul pour affiner la compréhension du mouvement.
- Mettre en place sur le P1 un dispositif qui permette à minima de réaligner le câble dans le plan des voies de la gare pour revenir dans les tolérances et la plage de réglage des voies et de leurs sécurités (Coût de 80328 € HT)

TELECABINE DU BOIS COUT DE L OPERATION

	DECEMBRE 2020	Travaux supplémentaires en lien avec mouvements de terrain	nature des dépenses	COUT TOTAL HT	FINANCEMENT
FONCIER	7 575,00 €	53 000,00 €	suivi mesuralpes 2 000 € par mesure*	60 575,00 €	40000 € sub Conseil dép FREE prêts pour 10 450 000 € (initial 9,6 M€ et complément de 0,850 M€)
Maîtrise d'Œuvre	163 021,00 €	12 000,00 €		175 021,00 €	
Contrôle technique	10 560,00 €			10 560,00 €	
CSPS (sécurité chantier)	6 755,00 €			6 755,00 €	
GEOTECH	36 870,00 €	31 995,00 €	suivi SAGE	68 865,00 €	
ETUDES ENVIRONNEMENT	46 700,00 €			46 700,00 €	
0-TELECABINE 1500p/h	7 572 842,00 €	81 000,00 €	recalage P1 POMA	7 653 842,00 €	
1- Terrassements et Berlinoise *	1 288 278,00 €	272 613,00 €	pompage automne 2020 et préparation intervention 2021	1 560 891,00 €	
2- Locaux techniques hors garage	111 495,00 €			111 495,00 €	
3- Raccordement électrique	115 075,00 €			115 075,00 €	
4- Reprise réseau neige	0,00 €			0,00 €	
5- travaux protection avalanche Pistes Perche et G1	212 840,00 €			212 840,00 €	
coupe emprise	143 415,00 €			143 415,00 €	
Divers (compensations* environnementales.....) étalées sur plusieurs années	267 000,00 €			267 000,00 €	
TOTAL OPERATION	9 982 426,00 €	450 608,00 €		10 433 034,00 €	

BEAUFORT – BUDGET DOMAINE SKIABLE

ANNUITÉ DE LA DETTE EN K€



A RETENIR

La commune a sollicité auprès des banques le décalage des annuités de 2021 sur 2022.

L'exercice 2021 ne supporte donc que des intérêts sur les remboursements de la TC du Bois et les annuités pleines à compter de 2022.

L'annuité est ensuite stabilisée autour de 950 K€ sur la période 2023-2027.

Démolition de l'ancienne CCAS pour l'extension du camping et création d'une nouvelle zone été hiver en petits chalets

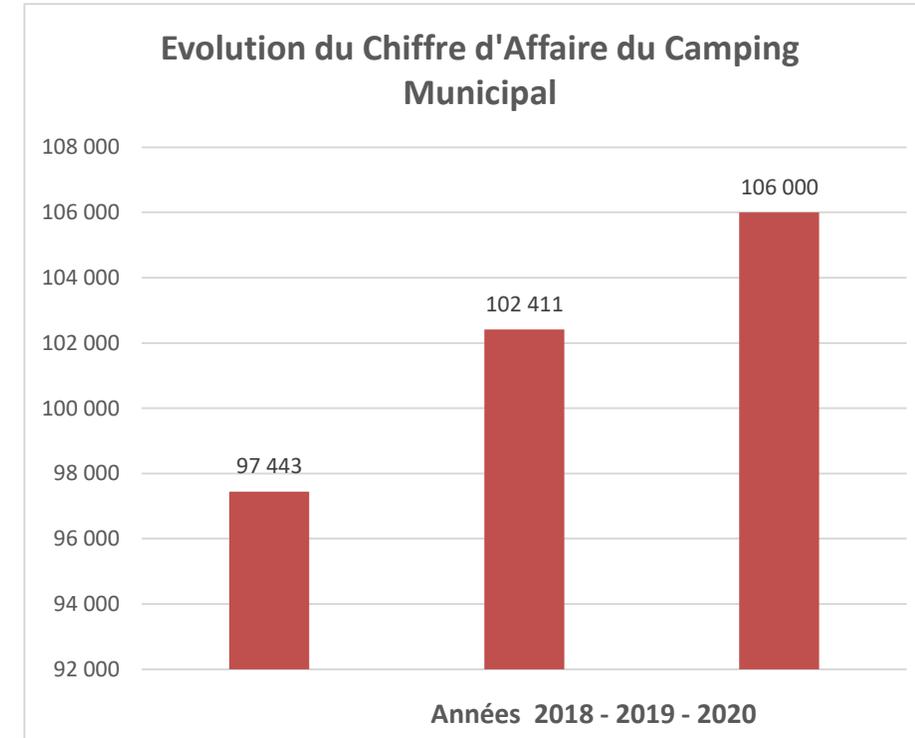
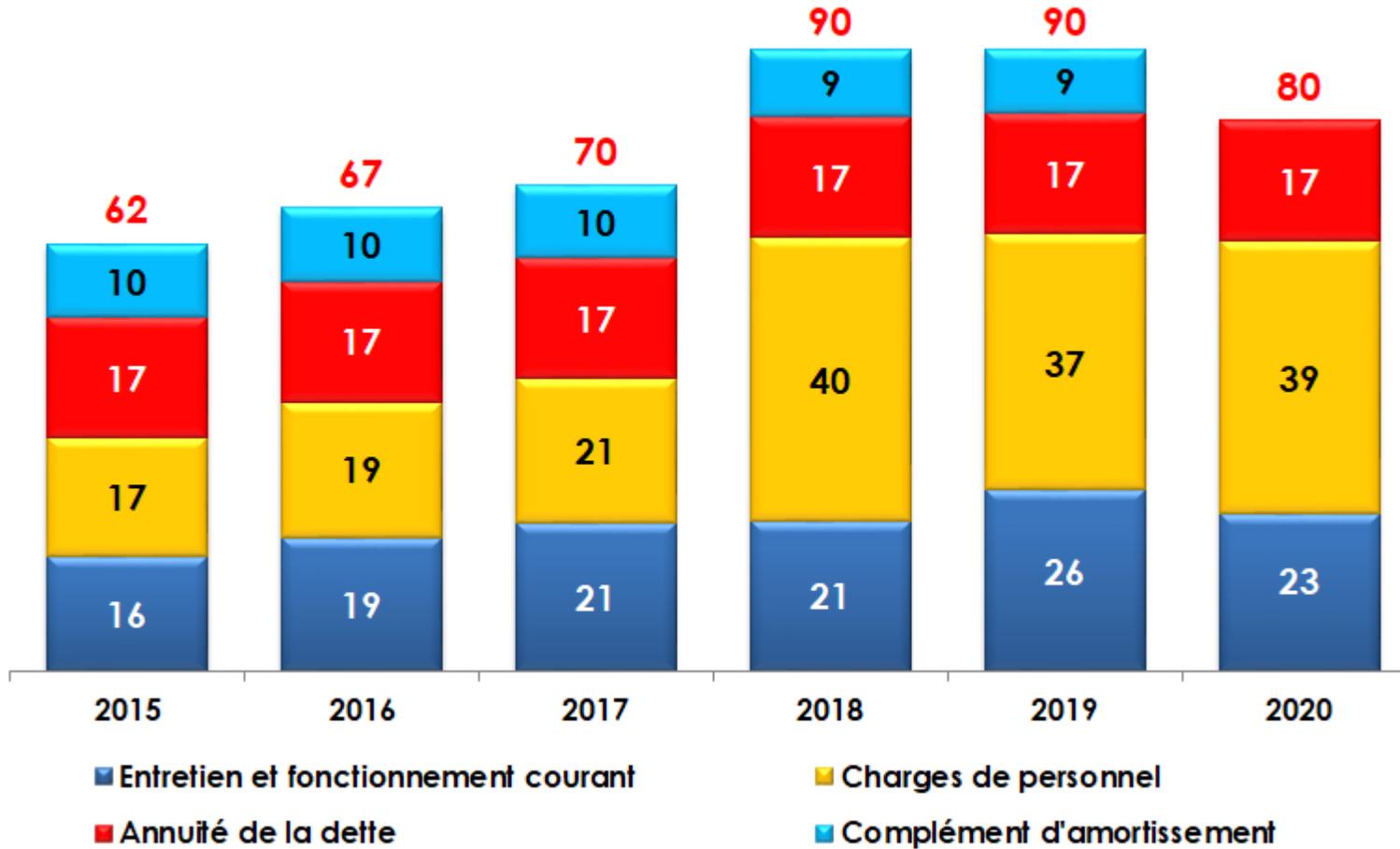
Création d'une borne Flot Bleu pour les camping cars



BEAUFORT – BUDGET CAMPING

TOTAL DES CHARGES COURANTES À FINANCER EN K€

CA 2021 = 110 000€



PROJET DU CAMPING

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un bail emphytéotique administratif sur le Camping municipal de Beaufort

Aujourd'hui, le marché des campings a très fortement évolué, tant sur le produit et les équipements avec le développement d'une offre de locatifs confortables que sur son développement commercial (promotion, commercialisation ciblée et adaptée au marché actuel).

En 2017, la commune a lancé une procédure de DSP qui s'est avérée infructueuse au regard de l'importance des investissements à réaliser et de la nécessité pour la commune de procéder à des travaux sur la parcelle attenante.

Aujourd'hui, elle souhaite confier l'exploitation du camping à un opérateur privé qui saura consacrer tout son savoir-faire et son énergie au développement de cet équipement dans le cadre d'un Bail emphytéotique administratif (BEA). Dans ce cadre, nous vous proposons un accompagnement en plusieurs étapes pour :

-  Bien définir les objectifs de la commune dans ce projet
-  Cibler les candidats potentiels pour gérer l'équipement
-  Mettre en œuvre cette procédure

Le Glissement des Iles – Le Bersend Route réouverte le 07/06/2021

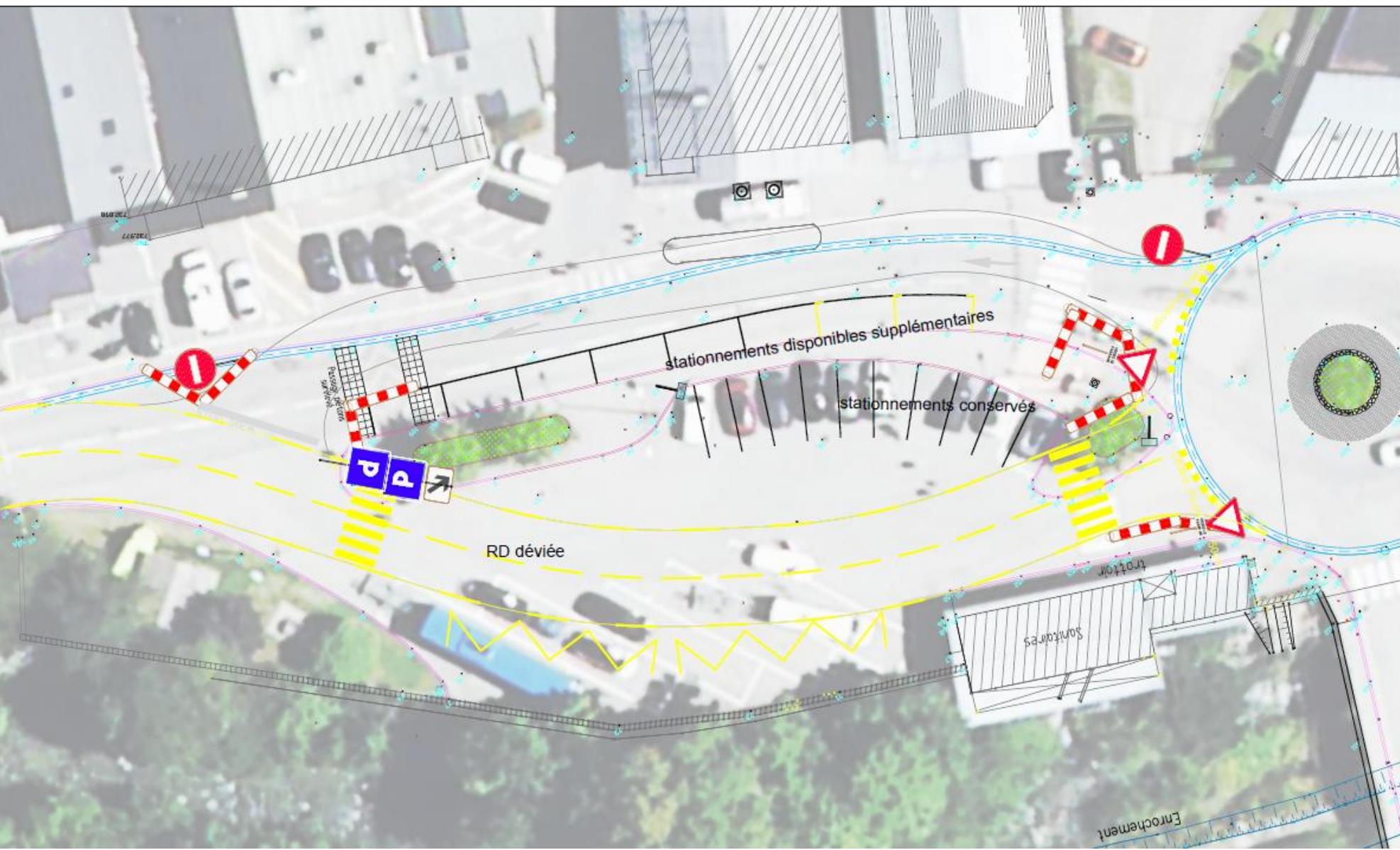


Coût des travaux prise en charge par le département = 1M €



Terrains en cours d'acquisition par la commune

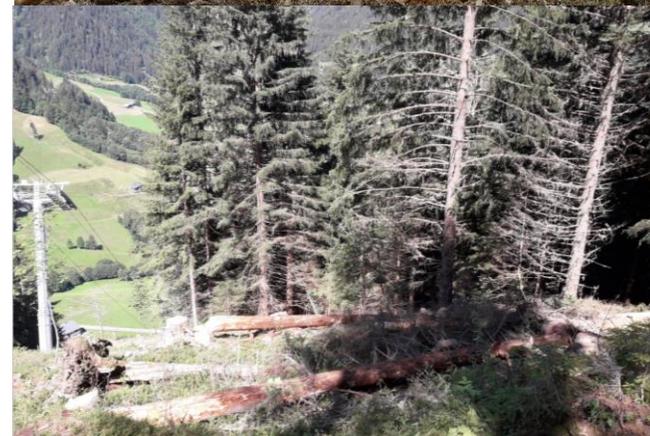
Le Glissement des Iles – Le Bersend :
Projet d'extension de la plage de dépôt
Estimation financière = 835 000 €
Le SMBVA sera impliqué par la suite.



Budget estimé
500 K€
Travaux prévus en
2021 & 2022

Forêt :

- Travaux en faveur du renouvellement (mesure compensatoire télécabine) (Crochetage et plantation de mélèze et d'épicéa)
- Traitement à la chaux des jeunes plans
- Travaux sylvicole (subvention sylv'actes et région)
- Entretien des drains au Cuvy
- Démontage des modules en bois sous le télésiège
- Mise en place d'îlots de senescence (plus aucune intervention de l'homme)
- Abattage des bois scolytes (opération bucheron pompier 400 € par foyer)
- Bois d'affouage
- Délimitation du foncier (secteur perche cette année)
- Vente de 4 coupes sur pied au Printemps et 1 à l'automne : 2326 m³, 954 tiges, montant 73471 €
- Vente de bois scolytes : 84 m³, 247 tiges, 23337 €
- Soit un total de 3110 m³ pour 96808 €



Agriculture :

- 6 visites d'alpages
- Location de l'alpage des Accrays
- Location du chalet de Cara
- Travaux d'assainissement au chalet du Darbeley
- Piste et travaux isolation à la Plate
- Déposer un dossier PPT pour débroussaillage aux Accrays
- Panneaux alpage et communication en lien avec la SEA
- Couverture de la halle à Rognoix



Osez **vivre**, Arêches Beaufort se vit toute l'année



Le Tourisme représente un secteur clé de l'économie de notre territoire avec un poids estimé à 70% de son activité globale.

La crise actuelle nous montre qu'il est temps de revoir nos modèles touristiques et de loisirs.

Les pratiques et activités sportives ou de loisirs changent.

Il faut aujourd'hui parler de multiactivités s'inscrivant dans les paysages de notre territoire sans dénaturer les sites.

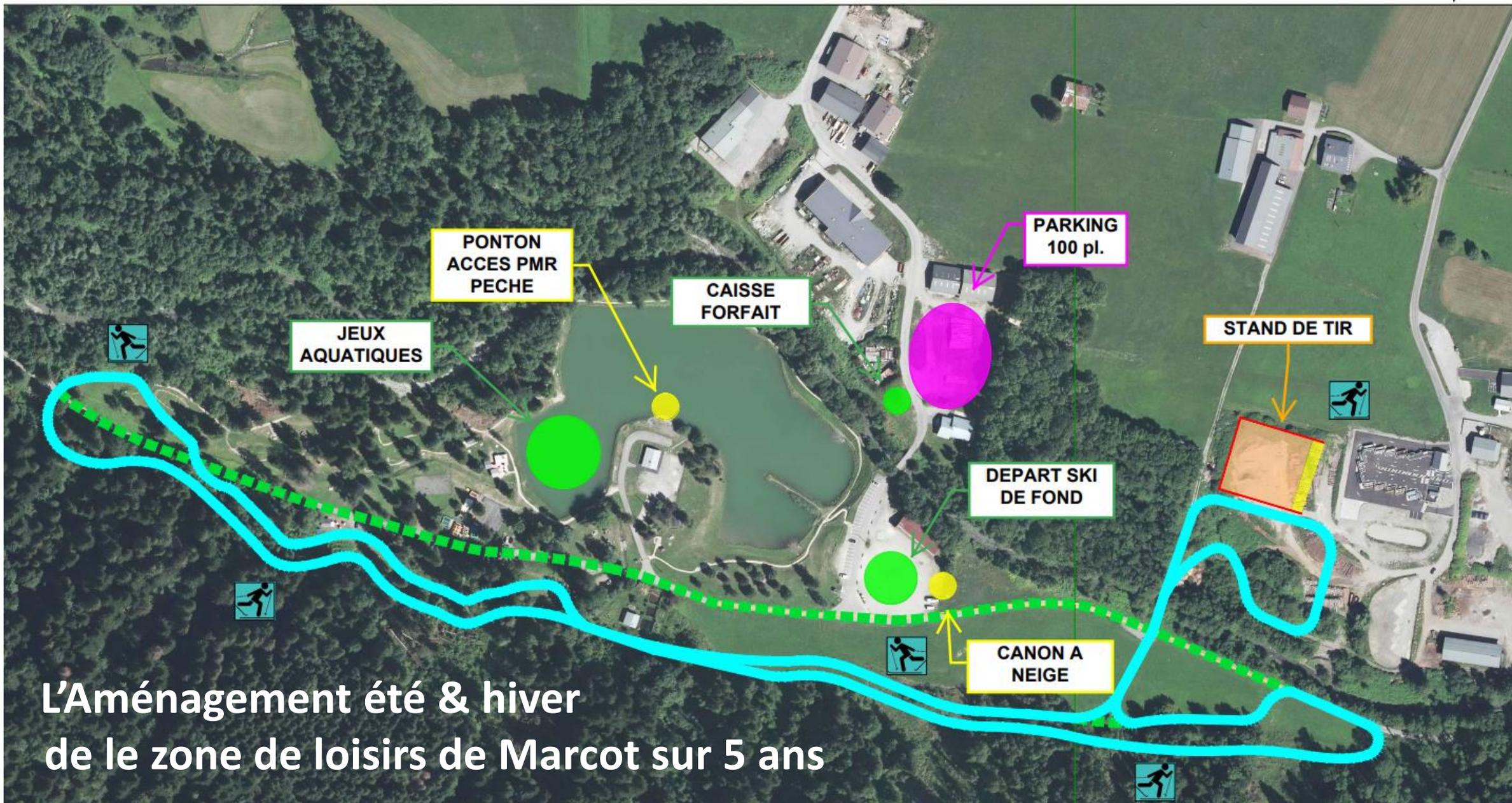
Un tourisme doux axé sur la nature, le bien-être, le sport dans un environnement préservé.



Présentation du projet : Aménagement d'une zone sportive et de loisirs à Marcôt



- Développer la zone du plan d'eau de Marcôt pour proposer une offre touristique et de loisirs toute l'année
- Accélérer un développement diversifié adapté aux nouvelles attentes des habitants et des touristes : multi activités.
- Favoriser la cohérence territoriale, sportive et locale
- Concilier tourisme sportif doux, site sportif d'entraînement et de compétition et lieu d'exploitation agricole
- Terrain d'entraînement pour nos clubs, nos sections ski et montagne du Collège du Beaufortain et des établissements du bassin d'Arlysière
- Développer un site homologué pour accueillir des compétitions sportives de niveau régional et national...
- Créer une zone piétonne sur le site de Marcôt
- Maintenir un espace de vie et de détente proche de la nature
- Aménager une zone d'accueil et de stationnement (Démarrage des travaux automne 2021)
- Favoriser le parcours client
- Créer une gouvernance créatrice d'emploi
- Avoir une offre d'hébergements et des prestations en lien avec ce projet sur la commune
- Intégrer ce projet dans la voie verte vélo réalisée par Arlysière



L'Aménagement été & hiver
de le zone de loisirs de Marcot sur 5 ans

PATRIMOINE ET CULTURE

Sites de la Cayère



Commune de Beaufort - Site de la Cayère

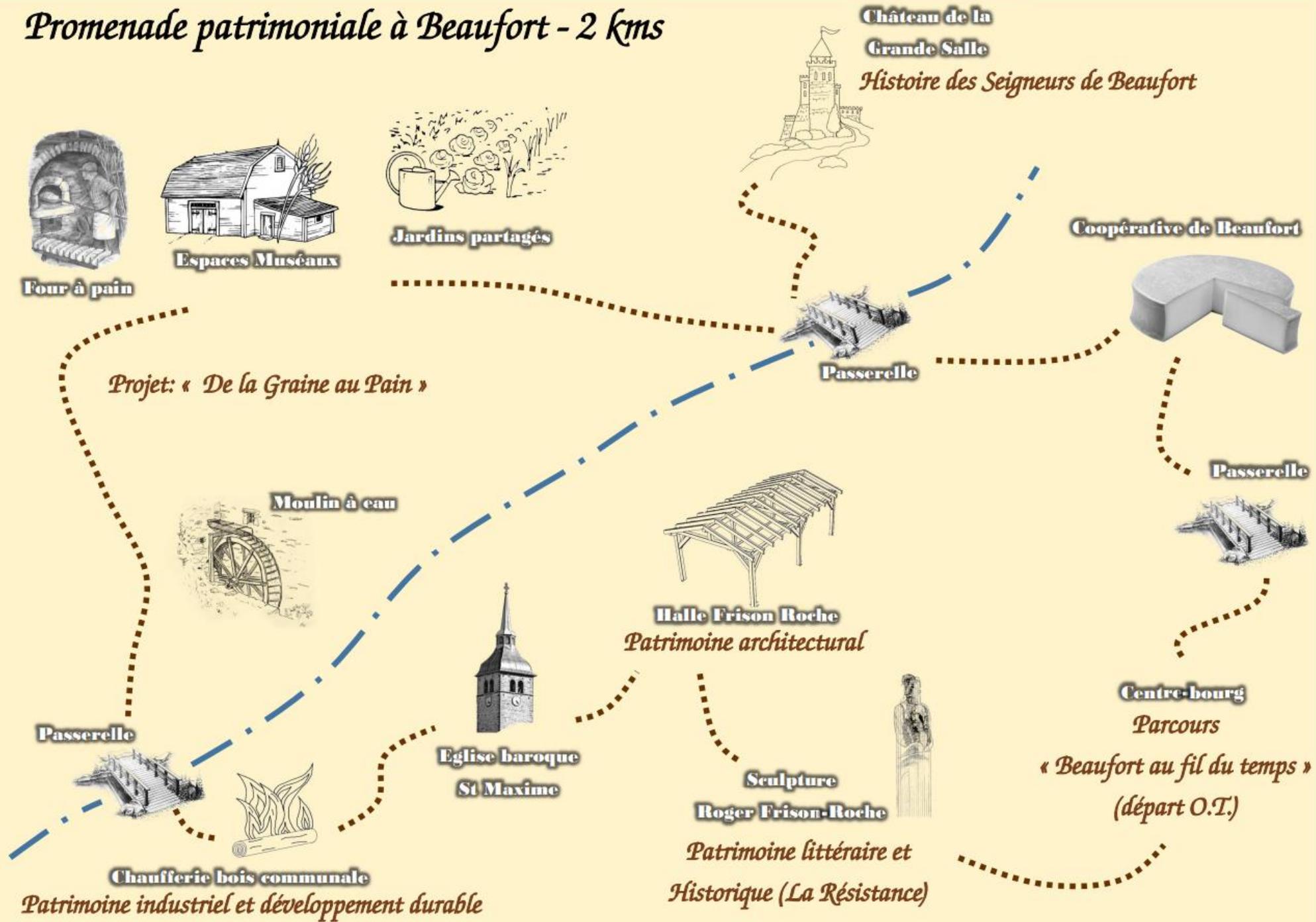
Réhabilitation de la ferme de la Cayère Orientations d'aménagement

- Maison du patrimoine rural du Beaufortain
- Espace muséal de l'hydroélectricité en Beaufortain
- Espace muséal du ski et de la glisse en Beaufortain



- Un moulin /scierie avec sa roue à eau
- Une ferme
- Un four
- Une forge
- Une chambre du Dimanche
- Un musée du ski, du patrimoine et de l'hydroélectricité
- Une passerelle à créer
- Les jardins partagés
- Zone de culture céréales
- Une aire de pique nique

Promenade patrimoniale à Beaufort - 2 kms

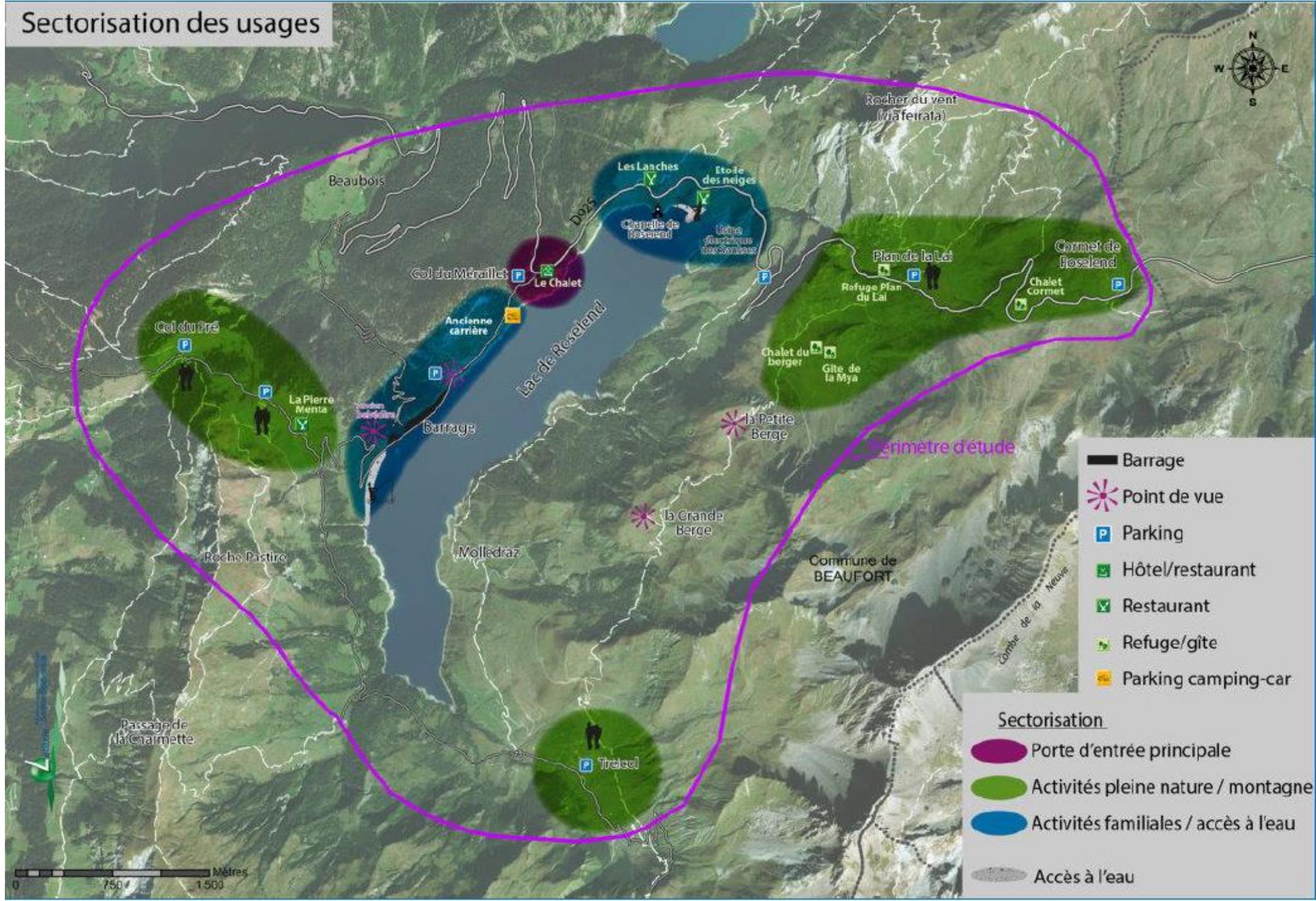


Entretien du patrimoine religieux

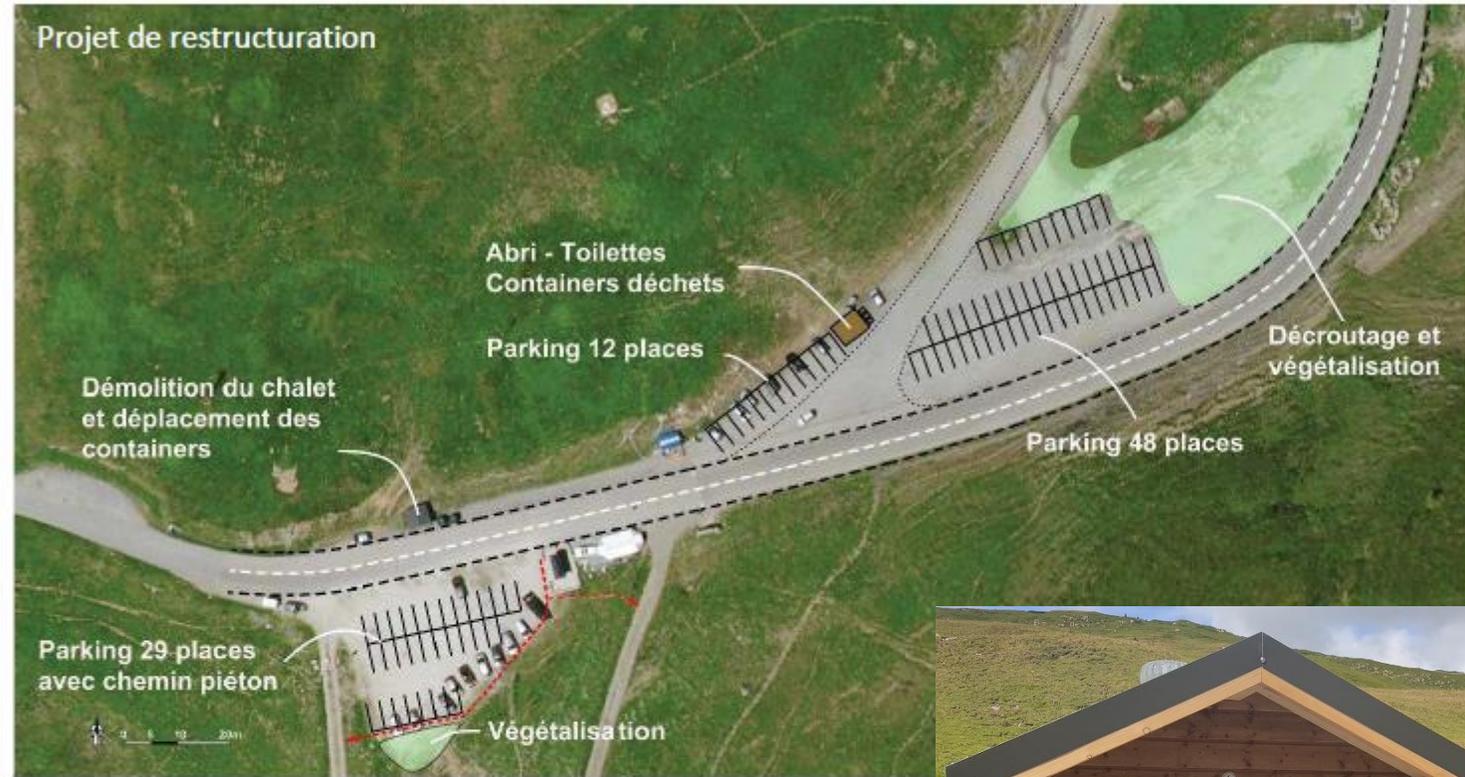


Sectorisation des usages

Projet Roselend
Estimé à 500 K€
sur 5 ans en
partenariat avec
EDF



Projet de restructuration



- Cormet de Roselend
 - 2600 passages/ jour
 - Financement toilettes sèches:
par EDF, Communes de
Bourg St Maurice et Beaufort
- Plateforme de Méraillet et sentier
jusqu'au Lac



Toilettes sèches (marque Sanisphère)



BEAUFORT  **LE 29/10/2021**

**DE L'HYDROGÈNE POUR
LA TRAITE DES VACHES ?**

Merci d'être venu partager avec nous
la réussite de cette expérimentation.



EDF
L'Agence
L'UNE AGGLO
à votre service

SMOIE
LE DÉPARTEMENT

SCAIE
Société
Savoie
Savoie
Savoie

POWIDIAN
Produit
Savoie
Savoie

PHOTOWATT

COOL
La Savoie
Savoie
Savoie

La Région
Auvergne Rhône-Alpes

La Vidéo protection/surveillance prévue en Novembre 2021 se fera au Printemps



Modification du PLU

Les principales dispositions de cette modification sont les suivantes

- **Corrections d'erreurs matérielles.**
 - **Modification de quelques points du règlement du PLU (règles pour stationnements, hauteur des constructions, ...).**
 - **Matérialisation des bâtiments à vocation patrimoniale (quelques 37 chalets EDF situés à l'entrée d'Arêches et de Beaufort, témoins de l'histoire de la Commune) et intégration de règles permettant de conserver leur architecture.**
 - **Modification d'emplacements réservés.**
 - **Changement de destination nouvellement autorisé pour 8 bâtiments pré identifiés.**
 - **Modification de zonage à Roselend (intégration du chalet du club nautique au STECAL).**
 - **Modifications de zonage sur le secteur de la base de loisirs de Marcôt et de l'OAP de Marcôt.**
- Le cm a également décidé sur proposition de la commission agricole de ne pas donner suite à la demande de transformation de terrain situé en Aa au PLU ce pour préserver le foncier agricole.**

2021



Osez vous régaler,
Beaufort se vit toute l'année !

JE SUIS...



Habitant



Nouvel arrivant



Vacancier



Saisonnier



Sportif



Investisseur



Beaufort Actus
J'aime cette Page · 11 août

Beaufort Actus, Nicolas Vigne, Antoine Gachet et 63 autres personnes aiment ça.

3 partages · 3 commentaires

Baude Simone J adore
9 sem

Roger Python-curt



0 sem

Solen G'reec Tjs aussi fleuriiii !!!
0 sem

COMMUNICATION



LA LETTRE D'INFORMATION

DES VILLAGES

N°3 TRIMESTRIEL SEPTEMBRE 2021



LE MOT DU MAIRE

Chères Beaufortaines, chers Beaufortains,

BIENVENUE INFOS

Le secrétariat de la mairie de Beaufort vous accueille

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi: 9h - 12h

Contact

04 79 38 33 15

commune.beaufort@
mairie-beaufort73.
com

24 place du Château
de Randens

DERNIERE MINUTE

La campagne de vaccination se poursuit dans notre commune, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

La période estivale touche à sa fin et les vacances se terminent pour la majorité d'entre vous. Chacun va donc reprendre ses activités quotidiennes !

Le mois de septembre symbolise aussi la traditionnelle rentrée des classes. Petits et grands beaufortains ont repris le chemin de l'école avec enthousiasme et s'approprient à passer une année scolaire sereine. Deux écoles élémentaires et primaires ainsi qu'un collège sportif (avec son nouveau directeur M. VIARD) composent l'accueil scolaire de notre commune. Je leur souhaite une belle année, riche en apprentissages et relations humaines. C'est aussi la rentrée pour notre Mairie, même si le travail quotidien n'a jamais cessé. Vous retrouverez tous (ou presque) les détails de factualité de notre

commune dans la Lettre d'info de septembre. Les projets et les travaux d'amélioration de notre commune continuent pour que toutes et tous vous trouviez le bien-être, le confort et la facilité à vivre dans ce bel environnement.

Aussi, je souhaite également rappeler que nous travaillons en étroite collaboration avec les trois autres communes que sont Queige, Villard et Hauteluce. Ensemble, nous visons à fortifier notre territoire commun qu'est le Beaufortain. Enfin, l'équipe municipale et moi-même seront ravis de vous retrouver pour une réunion publique le vendredi 5 novembre 2021 à 20 heures en salle Chaudanne à Arèches.

Je vous souhaite à tous un bel automne.

Bien à vous,
Le Maire
CHRISTIAN FRISON-ROCHE

QUESTIONS REPONSES